



Appel du Comité national de la Fédération CGT des Services publics

La situation revendicative est doublement caractérisée par le développement des luttes dans notre champ professionnel et par la férocité des attaques portées et projetées contre le service public, nos droits et garanties statutaires.

La CGT l'a affirmé : la meilleure contribution que notre organisation peut apporter à la campagne électorale, c'est la construction de la mobilisation pour placer les questions sociales au cœur du débat citoyen.

En perspective notamment des échéances politiques, le CNF considère que notre activité doit porter en priorité sur l'élévation du rapport de force. Cela nécessite que la situation revendicative et les réponses qu'elle appelle soient mises en débat avec les personnels de notre champ.

Trois échéances d'action sont programmées au mois de mars :

- Le 7 mars dans la Santé et dans la Fonction publique,
- Le 8 mars dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes,
- Le 21 mars à l'appel de la CGT sur la reconquête industrielle et les liens entre développement économique et services publics.

Le CNF appelle les syndicats à mettre en débat, avec les agents et salariés de notre champ, les modalités d'engagement dans ces journées de mobilisation.

D'ores et déjà, le CNF décide du dépôt d'un préavis de grève concernant ces trois journées.

C'est d'un printemps des luttes dont nous avons besoin pour porter les revendications sur l'augmentation des salaires, le respect et le renforcement de nos libertés syndicales et garanties statutaires, l'abrogation de la réforme territoriale et du RIFSEEP, la reconquête des moyens financiers indispensables au bon fonctionnement des services publics, les 32 heures, le rétablissement du 1 % CNFPT, le développement industriel.

La journée unitaire d'action des ATSEM le 1^{er} février et les nombreuses luttes engagées dans les collectivités sont des points d'appui pour construire ce printemps des luttes.

Le CNF insiste sur sa volonté de chercher un caractère unitaire aux luttes, sur la base de la convergence revendicative. C'est dans cet état d'esprit que nous aborderons la prochaine réunion intersyndicale Fonction publique.

Montreuil, le 26 janvier 2017